

Extrait de :

NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

2013

Deuxième partie. Activités juridiques de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées

Chapitre IV. Traités relatifs au droit international conclus sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées



Copyright (c) Nations Unies

14.	Agence internationale de l'énergie atomique	
	a) Composition.....	249
	b) Traités sous les auspices de l'AIEA.....	249
	c) Activités de l'AIEA en matière d'assistance législative	252
	d) Conventions	252
	e) Responsabilité civile en matière de dommages nucléaires	253
	f) Accords de garanties	253
15.	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	
	a) Composition.....	253
	b) Statut juridique, privilèges et immunités et accords internationaux	254
	c) Examen de la Convention sur les armes chimiques	254
	d) Assistance sur le plan législatif.....	255
	e) Autres activités et textes normatifs des organes directeurs.....	257
16.	Organisation mondiale du commerce	
	a) Composition.....	258
	b) Règlement des différends.....	259
	c) Principales décisions du Conseil général et de la Conférence ministérielle de 2013.....	261
	d) Acceptations des protocoles modifiant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et l'Accord sur les marchés publics.....	262
17.	Cour pénale internationale (CPI).....	262

CHAPITRE IV. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

A.	Traités relatifs au droit international conclu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies	265
B.	Traités relatifs au droit international conclus sous les auspices des organisations intergouvernementales reliées à l'Organisation des Nations Unies	
1.	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	265

CHAPITRE V. DÉCISIONS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

Chapitre IV

TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

A. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLU SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En 2013, les instruments suivants ont été conclus sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies :

- Traité sur le commerce des armes, New York, 2 avril 2013¹
- Accord intergouvernemental sur les ports secs, Bangkok, 1^{er} mai 2013²
- Convention de Minamata sur le mercure, Kumamoto, 10 octobre 2013³.

Ces instruments n'étaient pas en vigueur au 31 décembre 2013.

B. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Le 27 juin 2013, la Conférence diplomatique a adopté le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (Traité de Marrakech)⁴. Le Traité n'était pas en vigueur au 31 décembre 2013.

¹ Non reproduit ici. Pour le texte du Traité, voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXVI.8.

² Non reproduit ici. Pour le texte de l'accord, voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XI-E-3.

³ Non reproduit ici. Pour le texte de la Convention, voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXVII-1.

⁴ Non reproduit ici. Pour le texte du Traité, voir <http://www.wipo.int/treaties/en/ip/marrakesh>.